



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/09/2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 18

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation

16/09/2022

Date d'affichage

16/09/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-deux, le vingt ET un septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

Etaient présents :

Mme BIDART Michelle, Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DE VICARI Olivier, M. DEQUIDT Alain, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, M. MIMIN Matthieu, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, Mme PAYOT Marie, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme WEISS Myriam

Procuration(s) :

Mme DURAND Pascale donne pouvoir à Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme HONTAA Corinne donne pouvoir à M. METGE Jean-Paul, M. JUNQUET Fabien donne pouvoir à Mme WEISS Myriam, M. PEDROSA Raphaël donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. SANCHEZ Laurent donne pouvoir à Mme BLANDIE Marie-Christine

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme DURAND Pascale, Mme HONTAA Corinne, M. JUNQUET Fabien, M. PEDROSA Raphaël, M. SANCHEZ Laurent

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme WEISS Myriam

Numéro interne de l'acte : 63

Objet : Demande de subvention - Appel à projets " Terre de Jeux 2024 "

La ville de Nay souhaite promouvoir le sport, participant au bien-être et bénéfique pour la santé. L'objectif est de créer en centre-bourg, un site sportif multi-activités situé à proximité des écoles, du jardin public, du fronton et du boulodrome. Cet ensemble sportif pourrait être mutualisé entre les établissements scolaires, le Centre de loisirs et les nayais.

Après concertation avec le Conseil Municipal des jeunes et les membres de la commission sport, il est proposé d'implanter un city stade et du mobilier fixe tel qu'une table de tennis-de-table, pour le public 6-14 ans, complémentaire de l'aire de jeux du jardin public.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'appel à projets « Terre de Jeux 2024 », diffusé par le Département, permettrait de financer ce projet. Ce dispositif a pour objet de développer la pratique des activités physiques et sportives par toutes et par tous afin :

- De renforcer le développement de la pratique sportive fédérale, scolaire et de loisirs encadrée et non encadrée.
- Consolider le plan d'actions santé/bien-être par l'activité physique pour l'ensemble des publics prioritaires du Département : collégiens, publics en situation de handicap, en insertion et les seniors.
- S'inscrire dans une démarche de développement durable.

Le Département des Pyrénées-Atlantiques souhaite, ainsi, accompagner les efforts des collectivités qui investissent en vue de structurer leur territoire et contribuer à la qualité de vie de leurs habitants au travers de la pratique des activités physiques et sportives.

Il est proposé de candidater à cet appel à projets afin d'améliorer le cadre de vie des Nayais(es) et compléter l'offre d'équipements sportifs et de loisirs. Cette action s'inscrit dans la démarche « Petites Villes de Demain » et répond aux enjeux définis dans le projet de territoire.

Le plan de financement prévisionnel (montant HT)

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Lot 1 - Réalisation d'un béton poreux (12x22)	31 050 €	Département	21 204 €
Lot 2 - Fourniture et pose d'un city stade métal/composite (10x18)	36 600 €	Agence Nationale du Sport	35 340 €
Lot 3 - Mise en place d'une benne de chantier	900 €	Autofinancement	14 136 €
TOTAL HT	68 550 €		
Lot 1 - Table de ping-pong extérieur béton	2 129 €		
TOTAL HT	2 129 €		
TOTAL HT	70 679 €	TOTAL HT	70 679 €

CECI ETANT EXPOSE,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué, à candidater à l'appel à projets « Terre de Jeux 2024 » du Département des Pyrénées-Atlantiques,

DÉCIDE d'autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à solliciter les subventions pour cet aménagement.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 18, Contre : 3, Abstention : 2)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à NAY
Le Maire,
Signé BB
Bruno BOURDAA